

Extrait du livre des minutes d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de Portneuf tenue le 16 août 2023, 19 h 15, à la salle Saint-Laurent de la Préfecture, sise au 185, route 138, à Cap-Santé.

CR 200-08-2023

FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR) – ADOPTION DES PRIORITÉS ANNUELLES D'INTERVENTION 2023-2024

CONSIDÉRANT qu'une entente de gestion du Fonds régions et ruralité (FRR) 2020-2025 est intervenue entre la ministre responsable de la Capitale-Nationale, M^{me} Geneviève Guilbault, et la MRC de Portneuf le 31 mars 2020;

CONSIDÉRANT que l'entente précise que la MRC de Portneuf doit, chaque année, adopter des actions à prioriser en regard des objets poursuivis par l'entente;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil de la MRC de Portneuf ont pris connaissance de la proposition de priorités, lors du comité de travail du 2 août 2023, et sont d'accord avec les recommandations;

Il est proposé par Mme Lise Baillargeon et résolu :

QUE le conseil de la MRC de Portneuf adopte les actions prioritaires telles que déposées lors du comité de travail du 2 août 2023;

QUE les actions prioritaires soient mises en ligne sur le site Internet de la MRC de Portneuf et également expédiées au Secrétariat à la Capitale-Nationale, ce dernier étant désigné par la ministre pour la représenter.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME

Ce 17 août 2023



Josée Frenette
Greffière-trésorière